



Revue de presse

Semaine du 01 au 07/06/2009



Généralités

Économie sociale.

Entreprendre autrement. En supplément du journal Libération du 05 juin vous trouverez un dossier portant le titre « Entreprendre ensemble autrement ». « Alliant les exigences d'utilité sociale et de performance économique, l'économie sociale et solidaire (ESS) propose une alternative au modèle néo-libéral ».
Hugues Sibille est interviewé sur la démocratie économique. Un point est fait sur les financements solidaires, les entreprises d'insertion et leur gouvernance, les coopératives, le commerce équitable...
Libération, 05/06/2009, **Entreprendre ensemble autrement.**

Poids de l'économie sociale. Philippe Kaminski, Président de l'Addes (Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale), salue l'initiative récente de l'INSEE de publier au niveau national des chiffres sur l'économie sociale. Cependant, ce n'est pas suffisant.
Localement, les associations créent beaucoup d'emplois, parfois jusque 20 % des emplois lorsqu'une grosse structure sanitaire se trouve dans l'agglomération. Cependant, pour Philippe Kaminski, le poids dans le PIB des associations est faussé, on le situe d'ordinaire à 12 %, pour lui, la réalité serait plus proche de 3 %. Le président de l'Addes se livre à un calcul dans la revue Recma, avançant que si les associations peuvent peser jusque 12 % du PIB dans certains bassins d'emploi, d'un point de vue national la proportion serait plutôt de 10 % . Ensuite il considère non plus le nombre d'emplois mais l'équivalent temps-plein ce qui fait encore baisser le résultat. Enfin force est de constater qu'en général les salaires dans les associations sont inférieurs à ce qu'ils seraient ailleurs. Dans un souci d'objectivité dans la connaissance du secteur, Philippe Kaminski part de plusieurs exemples pour avancer un poids des associations dans le PIB bien plus modeste.
Recma, mai 2009, **Le poids de l'économie sociale dans le PIB : entre 6 et 7 % ? Philippe Kaminski.**

Prix de l'Addes 2009. Les prix de l'ADDES (Association pour le développement de la

documentation sur l'économie sociale) récompensent des mémoires et des thèses produits sur l'économie sociale. Depuis 1986, ces prix sont attribués. Le jury de cette année a eu à juger dix mémoires de master 2 et sept thèses. Xavier Audéon a reçu le prix du mémoire pour son travail « Travailler ensemble : mettre en oeuvre des groupements ou des fusions pour renforcer la performance des associations ».
Pour ce qui est des thèses, le premier lauréat est Olivier Chaïbi, « Vie est oeuvre de Jules Lechevalier (1806-1863) : des socialismes utopiques aux modèles coopératifs » et le second, Sylvain Lefèvre, « Mobiliser les gens, mobiliser l'argent : les ONG au prisme du modèle entrepreneurial ».
L'ADDES organise par aulleur une réunion le 11 juin après midi qui a pour titre : « Rapport 2009 sur l'état d'avancement de la connaissance en Économie sociale ».
Recma, mai 2009, **Rapport sur les prix de l'ADDES 2009. Edith Archambault, présidente du jury.**
La lettre de l'économie sociale, 4-10/06/2009, **Connaissance de l'ES : l'ADDES fait le point.**

ADELS. L'Association pour le Démocratie et l'Éducation locale et sociale, la revue Territoires et le Centre d'histoire social du Xxème siècle proposent deux jounrées les 6 et 12 juin ayant pour thème : « contours d'un projet associatif non identifié » et « Entre la nébuleuse de la 2ème gauche et la galaxie de l'éducation populaire ».
La lettre de l'économie sociale, **4-10/06/2009, L'ADELS fête ses 50 ans !**

Union de syndicats et groupement d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale. M. Alain Cordesse a été réélu président.
La Correspondance économique, 02/06/2009, **Union de syndicats et groupement d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale.**

Écologie.

Réduction des émissions de CO². Vahé Terminassian recueille les propos du directeur scientifique de l'Ademe dans Libération. La question est de savoir s'il est possible de diviser par 4 les émissions de CO² d'ici à 2050. Cependant les émissions de CO² continuent d'augmenter. Une première étape serait que l'ensemble des pays du monde prenne des mesures telles que celles prises par l'Union européenne en décembre dernier même si ce ne sera pas encore suffisant. L'objectif de 2050 demandera un changement radical du mode de vie de tout un chacun.
Libération, 02/06/2009, **La vie verte devant soi. Vahé Terminassian.**

« Home ». Le film de Yann Arthus-Bertrand a été présenté le 5 juin au soir dans 126 pays, sur le Net, à la télévision et au cinéma. « Home » raconte l'histoire de l'humanité et les conséquences du poids humain sur la planète.
Le Parisien, 05/06/2009, **« On doit changer notre mode de vie ». Propos de Yann Arthus-Bertrand recueillis par Eric Bureau.**

Démocratie et écologie. L'écologie se pense comme politique. La puissance technologique fragilise le processus démocratique. Hervé Kempf prend pour exemple le nucléaire que les experts ont présenté comme indiscutable, rendant quasi nuls les discours s'y opposant. Depuis une dizaine d'années, c'est l'oligarchie qui menace la démocratie refusant de remettre en cause l'idéologie de la croissance matérielle. « La démocratie est moins menacée par la difficulté des réponses à apporter à la crise écologique que par le comportement même de l'oligarchie.
Le Monde, 31/05/2009, **L'écologie et la démocratie. Hervé Kempf.**

Agenda 21 en Seine-Saint-Denis. Le Conseil général a adopté 136 fiches actions lors de la séance du 9 avril dernier. L'Agenda 21 départemental aborde les transports, le logement, l'accès à l'emploi, l'école, le handicap, la santé, les crèches, la consommation de papier, la pollution, l'avenir des jeunes... Pour élaborer les fiches de travail les élus ont travaillé avec les services techniques. L'agenda 21 a cinq orientations stratégiques, renforcer l'égalité et la promotion sociale, soutenir un modèle de développement respectueux de l'environnement, faire du département un moteur de développement au sein de la région, renforcer la participation des habitants, des partenariats et des collectivités et faire du département un exemple d'éco-responsabilité.
Seine-Saint-Denis.fr, mai 2009, **L'agenda 21 départemental en pratique. Alain Martins.**

Qu'est ce que la richesse. Un petit livre vient de sortir, « l'Argent sans maître ». Cet ouvrage de Charles-Henri Filippi revient sur notre rapport à l'argent et son évolution. Le moyen est devenu une fin en soi. L'auteur concluera que la solution à la crise actuelle sera de trouver un « nouveau développement personnel qui ne casse ni les ressorts de la démocraties ni ceux du marché ».
Le Monde, 31/05/2009, **Le livre du jour. Un banquier contre l'argent roi. Frédéric Lemaître.**

Discriminations.

Précarité. L'association les « Robins des Rues » sillonne bénévolement les XVIIe, XVIIIe et XIXe arrondissements pour porter assistance aux personnes dans la rue. Jérémy, bénévole, raconte : « Pour agir efficacement auprès des sans-abris, il faut du temps. Certains mettent un an avant de nous parler. L'idée n'est pas tant de leur apporter du café ou des couvertures même si ces gestes sont nécessaires, il s'agit surtout de discuter, d'être là pour eux, de les accompagner dans leur démarche. » L'an dernier l'association a permis à sept personnes de quitter la rue pour des centres de réinsertion ou de stabilisation.
Libération, 02/06/2009, **Une nuit de maraude avec les Robins des rues.**

Commission de Martin Hirsch sur les jeunes. Martin Hirsch a essuyé des critiques de membres de la commission qui doit publier un livre vert sur la jeunesse. Les dossiers auraient été traités rapidement et les problèmes de communication auraient été récurrents.
Libération, 03/06/2009, **Martin Hirsch critiqué par sa commission.**

Congé parental. Nicolas Sarkozy juge le congé parental trop long et pénalisant pour les femmes. Le Premier ministre a donc installé le Haut Conseil de la famille pour travailler sur ce sujet. Le but annoncé par la secrétaire d'État à la Famille est « d'éviter que les femmes soient exclues du marché du du travail ».
Les Échos, 05-06/06/2009, **Fillon lance la réforme du congé parental.**

Emploi des handicapés. L'an dernier l'emploi des handicapés a augmenté de 15 %. La fonction publique montre l'exemple.
Les Échos, 04/06/2009, **L'emploi des personnes handicapés a progressé en 2008.**

Économie sociale et solidaire au Mexique. Pour les représentants des structures de l'ESS mexicaine et du Mercosur (marché commun d'Amérique du Sud), la crise actuelle démontre l'impérieuse nécessité de l'économie sociale et solidaire. Une conférence a eu

lieu à la Chambre des députés de Mexico. L'ensemble des acteurs mexicains souhaitent faire reconnaître un droit qui leur soit propre, problématique propre à toutes les structures de l'ESS peu importe le lieu.
Recma, mai 2009, **L'ESS au Mexique : une alternative, sans hésitation !**



ESS au quotidien

Agriculture biologique.

Printemps bio. Pour fêter le 10ème anniversaire du printemps bio des événements autour du sujet vont avoir lieu dans toute la France. L'Agence bio organise, le 9 juin, des rencontres nationales. Les sujets traités porteront sur les stratégies de développement, la qualité des produits bio en relation avec leur prix...
L'âge de faire, juin 2009, **10 bougies pour le printemps bio.**

Amap. En Seine-Saint-Denis, on recense une quinzaine d'associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap). En France, on en compte plus de 1 200. Pas assez pour répondre à la demande de plus en plus pressante des citadins. Véritable « consomm'acteurs » les Amapiens ne sont pas des « clients » ordinaires. Ils forment un partenariat solidaire avec un agriculteur engagé dans une démarche de qualité. Regard sur un concept qui prend de l'ampleur dans les quartiers...
Seine-Saint-Denis.fr, mai 2009, **Le printemps des Amap. Nadège Dubessay.**

Agriculture biologique. En 2008 l'agriculture biologique a progressé pour recouvrir 2.1 % de la surface agricole utilisée. L'an dernier, 11 % d'exploitations en plus se sont converties au bio. La hausse reste cependant plus lente que celle du marché, les ventes de produits bio ont elles, augmenté de 25 %.
Les Échos, 02/06/2009, **L'agriculture biologique se développe à petit pas.**

Marché du bio. Les ventes de produits bio, comme mentionné précédemment ont donc augmenté de 25 % selon l'Agence bio. Entre 1999 et 2005, la croissance annuelle du secteur est estimée à 10 %.
Durant la première quinzaine de juin les professionnels de l'agriculture biologique vont à la rencontre du public dans le cadre du 10ème Printemps bio.
Relaxnews, 29/05/2009, **Hausse des ventes de produits bio de 25 % en 2008.**

Norme pour l'étiquetage des produits biologiques. Une communication de la Commission européenne établit la référence et le titre de la norme harmonisée et des documents de référence en rapport avec la certification de produits biologiques.
Enjeux, 01/06/2009, **La norme NF EN 45011 pour l'étiquetage des produits biologiques.**

Coopératives de jardins. Les jardins peuvent être mis en commun et le lieu est idéal pour organiser la rencontre. Le propriétaire du jardin s'engage à fournir la terre, l'eau, les graines, les produits nécessaires, les outils... le « compagnon de jardin » apporte ses bras, son énergie et son savoir-faire.
L'âge de faire, juin 2009, **Des coopératives de jardins.**

Agricollectif. « Agricollectif » vient d'accéder à la terre grâce à l'association « Terre de

Liens » . Le projet est d'apporter une réponse globale aux défis actuels. Un écolieu agricole va donc voir le jour dans les Alpes du sud. L'activité centrale sera le maraîchage bio avec une diversification par l'arboriculture, l'apiculture, les plantes aromatiques et le petit élevage. D'autres services du même type seront proposés, allez voir le site, www.lesgouttesdo.net.
L'âge de faire, juin 2009, **Soutenez le projet Agricollectif.**

Marché Secrétan. La Mairie du XIXe arrondissement de Paris présente une exposition sur les projets de rénovation de la halle du marché Secrétan. Parmi ces projets, la création d'une halle consacrée au bio, une galerie commerçante où tous les commerces seront écolo.
Le Parisien, 05/06/2009, **Quatre idées pour relancer Secrétan. Sébastien Ramnoux.**

Alimentation

Alimentation variée. Une étude présentée par le Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire nous apprend que 94% des habitants de l'Île-de-France tiennent compte des exigences de santé dans leur alimentation.
Direct matin, 05/06/2009, **Les Franciliens s'en soucient.**

Circuit court. « Paniers fraîcheur » est une initiative de Transilien et des Chambres d'Agriculture d'île-de-France et de Seine-et-Marne pour apporter des paniers de fruits et légumes de saison aux voyageurs à leur arrivée en gare.
L'âge de faire, juin 2009, **Des produits frais dans les gares.**

Tourisme. Les touristes sont de plus en plus nombreux à voyager au-delà des frontières de leur pays. Ils étaient 924 millions en 2008. Selon les chiffres de l'OMT (Organisation mondiale du tourisme), les touristes internationaux seront 1.6 milliards en 2020. Un nombre qui continue d'augmenter, et ce malgré la crise financière mondiale et le prix du carburant.
Parmi les initiatives, une association nommée « Rencontre au bout du monde » organise un week end de randonnée pour échanger sur le thème du voyage éthique. L'article de l'âge de faire donne des conseils et des outils pour le voyageur solidaire.
L'âge de faire, juin 2009, **Envol en terre solidaire. Didier Bieuvelet.**



Structures et statuts

Associations.

Fonds de soutien aux initiatives locales. Le Fil est un fonds de soutien pour les associations locales créé par la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre. Les subventions peuvent aller jusque 5 000 € et visent surtout les associations implantées dans des quartiers classés « politique de la ville ». Les associations peuvent présenter leur projet trois fois par an.
Val-de-Bièvre, printemps 2009, **Un coup de pouce aux projets.**

Entreprises solidaires. La loi du 4 août 2008 avait créé la notion d'entreprise solidaire. La définition tend à se préciser. Un décret du 18 mars 2009 pose les bases de ce type

d'entreprise. Celle-ci doit employer 30 % de salariés sous contrat aidé. Quand il s'agit d'association, la moyenne des rémunération des cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés ne doit pas dépasser cinq fois le Smic. L'agrément d'entreprise solidaire sera accordé par le préfet.
Associations, mode d'emploi, mai 2009, **Entreprises solidaires : la définition se précise.**

Coopératives.

Face à la crise, les coopératives ont des atouts à faire valoir. « Dans le contexte actuel de crises, financière, économique, mais aussi de société, il est temps de reparler des coopératives.
Les entreprises coopératives sont dans le monde et en France des acteurs économiques incontournables. En France, les 21 000 entreprises coopératives sont présentes dans la quasi totalité des secteurs économiques. Elles occupent une position de leader sur de nombreux marchés, emploient plus de 900 000 personnes, et sont des acteurs territoriaux majeurs.
Les coopératives sont aussi des sociétés de personnes, centrées sur l'homme, sur le service qu'elles apportent à leurs sociétaires, et non-exclusivement sur le profit. Elles pratiquent la démocratie économique, en étant contrôlées par leurs sociétaires selon le principe une personne, une voix. Elles sont régies par des règles de solidarité, de répartition équitable des résultats, de responsabilité envers la communauté.
Notre société est malheureusement marquée par une perte de repères et par une vision à court terme de son avenir. Les coopératives ont des repères, elles ont le sens du temps. Leurs principes, qui démontrent leur efficacité depuis plus de 150 ans, sont d'une totale modernité. Leur mode de fonctionnement privilégie le long terme et la pérennité de l'entreprise, de ses emplois, de son impact sur la communauté ».
Recma, mai 2009, **Face à la crise, les coopératives ont des atouts à faire valoir ! Jordane Legleye.**

Scic. L'Inter-réseau Scic s'est réuni le 17 mars. Il s'agissait de continuer les travaux de 2008 portant sur le portrait économique des Scic. Un chercheur indépendant, Serge Cordellier a interrogé une quinzaine de Scic. Il est apparu que le vocabulaire employé variait considérablement d'une structure à une autre. Variance aussi entre les termes utilisés dans les documents d'agrément et les discour de responsables de Scic. La notion assez floue de « bien commun » se retrouve volontiers, ainsi que « l'intérêt social ».
Michel Gaté, au nom de la CGScop a souhaité mettre l'accent sur la dynamique d'ouverture partenariale des Scic. La particularité du statut qui permet de réunir différents acteurs, notamment publics, crée des interrogations sur les modalités de ces articulations. Près de la moitié des Scic comptent des collectivités territoriales dans ses sociétaires. Lorsque l'activité de la coopérative rend nécessaire la création d'un conseil d'orientation formé de représentants de la collectivité reste à régler la question du sociétariat. Dans de tels cas, celle-ci ne serait-elle pas éludée ?
Le mode de gouvernance des Scic pose donc les mêmes interrogations que l'ensemble des structures de l'économie sociale et solidaire à savoir comment gérer les relations entre les parties prenantes (usagers, salariés, représentants de collectivités) et comment évaluer l'utilité sociale.
Recma, mai 20098, **Mieux formuler l'innovation dans les Scic. Jordane Legleye.**

Coopérative municipale. Les buts de ce type de coopératives sont de dynamiser les échanges locaux, assurer une protection sociale contre la précarité et des services

d'assistance et de formation, valoriser les compétences, rechercher des coopérations, produire des biens non marchands et de nouvelles forces productives et coopératives et enfin traiter l'information locale.
La réflexion sur ce type de coopérative vient de Murray Bookchin qui a constaté que les coopératives classiques étant dans le champ de la concurrence pouvaient finir par se comporter comme des sociétés marchandes. La coopérative municipale est à mi-chemin entre les incubateurs d'entreprises et les Systèmes d'échanges locaux. Elle valorise les compétences, encourage les créations d'entreprises et crée le lien entre les acteurs de celles-ci.
L'âge de faire, juin 2009, **Des coopératives municipales pour localiser l'économie. Jean Zin.**

Une bonne lecture sur les coopératives. La brochure « 60 ans de la loi sur les coopératives » éditée par le Groupement National de la Coopération suite à une conférence du 21 novembre 2007.
Il s'agit d'un point sur la vivacité du secteur.
La lettre de l'Économie sociale, 4-10/06/2009, **Anniversaire coopératif.**

Courrier Picard. Le journal régional qui est passé du statut Scop à SA les derniers mois cherche des candidats pour entrer dans son capital. Le groupe la « Voix du Nord » et Hersant Média sont en lice.
Les Échos, 02/06/2009, **« La Voix du Nord » et Hersant Média se disputent « Le Courrier Picard ». Nicole Buyse.**

Mutuelles. Nicolas Sarkozy estime que l'assurance maladie ne pourra pas financer tous les frais, notamment en relation avec les maladies chroniques. Il souhaite donc renforcer le rôle des mutuelles.
Les mutuelles de leur coté veulent éviter un nouvel alourdissement de la taxe qui pèse sur les complémentaires santé.
Etienne Caniard devrait succéder à Jean-Pierre Davant l'an prochain.
Les Échos, 05-06/06/2009, **Maladies chroniques : Sarkozy veut renforcer le rôle des mutuelles. Géraldine Vial et Vincent Collen.**
Les Échos, 04/06/2009, **Les mutuelles défendent leur modèle face à Nicolas Sarkozy. Vincent Collen, Géraldine Vial.**

Entreprises d'insertion. La polémique sur la concurrence déloyale des entreprises d'insertion dure depuis un an et demi maintenant. Dans le domaine de la propreté, lorsqu'une entreprise remporte un marché celle-ci conserve les salariés qui étaient affectés au chantier qu'on lui attribue. À Marseille, quand deux entreprises d'insertion ont remporté le marché du nettoyage d'Adoma pour ses foyers elles n'ont pas conservé les salariés mais ont fait travailler leur propre public, des bénéficiaires du RMI. La Fédération des entreprises de propreté et cinq syndicats de salariés ont décidé de s'opposer à la concurrence des structures d'insertion.
Le Monde, 04/06/2009, **Des entreprises d'insertion accusées de concurrence déloyale. Bertrand Bissuel.**

Groupement d'employeurs. Un rapport sur le sujet a été remis au ministre du Travail. Il est question de créer une convention collective dédiée aux Groupements d'employeurs. Les entreprises qui prêteront de la main d'œuvre devront justifier d'une expertise et d'une politique de développement des compétences des salariés.
Associations, mode d'emploi, mai 2009, **Rapport sur les groupements d'employeurs.**



Accompagnement

France Initiative. Le mouvement de soutien aux porteurs de projet a aidé en 2008, 13 600 activités à voir le jour. Ainsi le réseau a aidé à la création ou au maintien de 31 300 emplois. France Initiative facilite l'accès au crédit pour les porteurs de projet. Les 104 millions d'euros que la structure a versé l'an dernier ont permis de lever 654 millions auprès des banques.
La lettre de l'économie sociale, 4-10/06/2009, **France Initiative : 31 300 emplois créés en 2008.**

Incubateur. Depuis janvier, un incubateur s'est installé dans les locaux de la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre. Le dispositif accueille une dizaine de start-up.
Val-de-Bièvre, printemps 2009, **Un incubateur s'installe à l'agglo.**

Réseau de chefs d'entreprises. Le club des entreprises Val de Bièvre Entreprises vient de prendre le statut associatif. Sous cette forme juridique, le club va pouvoir appuyer des projets de la communauté d'agglomération. Le club va organiser des ateliers sur la commande publique, l'innovation, les TIC et devenir un lieu de rencontre pour les différents acteurs économiques du territoire.
Val-de-Bièvre, printemps 2009, **Une nouvelle étape pour le club des entreprises.**



Financement

Financement des associations. Face aux menaces qui pèsent sur les financements publics, les associations recourent de plus en plus aux financements privés. La nouvelle possibilité de créer des fonds de dotation ne fait que renforcer le mouvement. Mais l'Eldorado n'est pas promis à tout le monde... pour réussir en la matière, il faut travailler sur le long terme.
Le fonds de dotation crée de l'inquiétude pour les associations qui pourraient voir un assèchement des dotations des entreprises si celles-ci décident de créer leur propre fonds de dotation et le gèrent seules. Une nouvelle concurrence pourrait aussi être créée entre fonds de dotations et fondations ce qui ralentirait la création de fondations plutôt forte depuis quelques temps.
Quoiqu'il arrive, les associations auront de plus en plus à créer des partenariats avec les entreprises et entreront dans de nouvelles formes de collaborations qui ne seront plus uniquement financières.
Associations mode d'emploi, mai 2009, **Financements : les associations à l'assaut du privé. Pierre Birambeau.**

Mécénat. Pourquoi les firmes sont-elles si nombreuses à financer des projets de création artistiques ? Marc Ladreit de Lacharrière, précurseur en matière de mécénat répond aux questions de Vincent Rémy dans Télérama.

Le mécénat connaît en ce moment un envol remarquable. L'an dernier, 30 000 mécènes ont apporté 2.5 milliards d'euros.
Télérama, 27/05/2009, **Les entreprises aiment-elles vraiment la culture ? Propos de Marc Ladreit de Lacharrière recueillis par Vincent Rémy.**

Micro-crédit personnel. Le Conseil général de Seine-Saint-Denis a mis en place un dispositif pour permettre à toute personne exclue du prêt bancaire d'accéder à un crédit pour réaliser un projet. Ni prêt à la consommation, ni aide sociale, le nouveau crédit tel qu'il a été pensé dans le département est un acte de solidarité. Le Conseil général remboursera à terme la moitié des intérêts. Ce dispositif a été pensé en partenariat avec la Caisse des dépôts.
Seine-Saint-Denis.fr, mai 2009, **De l'espoir pour les exclus de l'emprunt. Claude Bardavid.**